

## *ACTIVITÉS EXTÉRIEURES*

*Septembre-octobre 1985*

### **Afrique**

#### **Angola**

En marge de la conférence ministérielle des pays non alignés, qui s'est tenue à Luanda du 2 au 7 septembre et à laquelle le CICR était invité à titre d'observateur, M. Jean-Pierre Hocké, directeur des Activités opérationnelles du CICR, et M. Jean-Marc Bornet, délégué général pour l'Afrique, ont été reçus par M. José Eduardo Dos Santos, Président de la République populaire d'Angola. L'entretien a permis de faire le bilan de l'action d'assistance entreprise par le CICR en faveur des populations déplacées victimes de la situation conflictuelle prévalant dans certaines régions du pays.

\*

\* \*

Le 18 septembre, à la suite d'un incident au cours duquel un avion du CICR a été endommagé par une mine sur la piste d'atterrissage de Chitembo, causant la mort d'un employé local du CICR, les opérations de secours ont été suspendues dans la province de Bié (région du «Planalto») jusqu'à ce que le CICR obtienne les garanties nécessaires touchant la sécurité du personnel de la Croix-Rouge. Le CICR n'en a pas moins continué de constituer des stocks et d'assurer le transport de vivres et de semences par avions gros-porteurs, depuis le port de Lobito jusqu'à la province de Huambo et, de là, d'approvisionner les municipalités de la région par avions de petite capacité et, parfois, par voie terrestre.

En septembre, 397,5 tonnes de vivres ont été distribuées en faveur de quelque 37 200 bénéficiaires; en octobre, l'assistance fournie (produits alimentaires et semences) s'est élevée à 1317 tonnes et a touché 169 425 personnes.

Dans le domaine médical, les cinq centres nutritionnels du CICR ont soigné en moyenne 900 enfants souffrant de malnutrition. De plus, le personnel médical du CICR a donné 351 consultations, organisé l'évacuation de 138 blessés de guerre ou grands malades vers les hôpitaux de province et ramené chez eux 216 patients arrivés en fin de traitement. Pour sa part, le centre orthopédique de Bomba Alta, animé par deux prothésistes et un physiothérapeute du CICR, a appareillé 93 amputés et remis en état 1082 appareils d'orthopédie.

Signalons, enfin, que l'Agence de recherches du CICR en Angola a traité, en septembre et octobre, des demandes de nouvelles concernant 32 personnes; en outre, elle a organisé 25 réunions de familles, reçu 35 messages Croix-Rouge et en a distribué 21.

### **République d'Afrique du Sud**

Entre le 2 et le 24 septembre, les délégués du CICR ont entrepris leur série annuelle de visites des prisons en Afrique du Sud; ils ont eu accès à 9 lieux de détention où ils ont vu, selon les critères habituels, 309 prisonniers condamnés et 7 personnes détenues en vertu de la Section 28 de l'«Internal Security Act».

Les délégués du CICR ont poursuivi, par ailleurs, leurs tournées d'évaluation dans les régions du Cap, de Port Elizabeth, d'East London, de Durban, de Kwandelebe, de Gazankulu et de Johannesburg aux fins de déterminer les besoins des victimes de la situation prévalant dans le pays.

Dans le cadre de ses programmes d'assistance, la délégation de Pretoria a fourni 423 colis de vivres aux anciens détenus ou à des familles de détenus dans le besoin et divers autres secours totalisant 51 000 francs suisses pour les mois de septembre et d'octobre. Le CICR a également remis des secours, sous forme de couvertures et d'ustensiles de cuisine (valeur: 35 500 francs suisses) en faveur de réfugiés en provenance du Mozambique établis dans le «home-land» de Gazankulu.

## **Namibie/Sud-Ouest africain**

Le 26 septembre, les délégués du CICR ont visité 21 prisonniers et détenus namubiens à la prison de Windhoek, qui avaient été transférés de deux lieux de détention en Afrique du Sud. Le CICR avait entrepris de nombreuses démarches pour obtenir ces transferts afin de faciliter les visites des familles à leurs parents en détention, — la plupart de ces familles étant installées dans le nord de la Namibie.

Par ailleurs, dans le cadre de son programme d'assistance en faveur des détenus, d'anciens détenus et des familles de détenus dans le besoin, le CICR a fourni, en septembre et octobre, 128 colis de vivres et des secours divers d'une valeur de 8500 francs suisses; quelque 4 tonnes d'aliments enrichis, pour un montant de 4700 francs suisses, ont de plus été remis en faveur d'écoliers souffrant de malnutrition.

## **Ethiopie**

L'opération de secours entreprise conjointement par le CICR et la Croix-Rouge éthiopienne en faveur des personnes affectées par la sécheresse et la situation conflictuelle en Ethiopie s'est poursuivie de manière intensive au cours des mois de septembre et d'octobre. En septembre, le volume des vivres distribués par le CICR s'est élevé à 10 082 tonnes et a touché 731 612 bénéficiaires en Erythrée, au Tigré, au Wollo, au Gondar et dans le Harrarghe; en octobre, ces chiffres étaient respectivement de 10 503 tonnes pour 863 926 personnes, portant ainsi à 82 735 tonnes le total des vivres distribués depuis le début de l'année.

Sur le plan médical, les neuf centres de nutrition thérapeutique gérés par le CICR au Tigré et en Erythrée ont accueilli respectivement 1632 et 1825 enfants sous-alimentés en septembre et en octobre. Rappelons qu'outre la surveillance médicale à laquelle ils sont soumis, ces patients reçoivent selon leur état entre 4 et 6 repas par jour.

Dans le domaine des activités de diffusion des règles essentielles du droit humanitaire et de principes et idéaux de la Croix-Rouge, le CICR a organisé, en septembre et octobre, à Addis-Abéba, dans le Wollo, le Harrarghe, le Sidamo et le Balé, 85 conférences-débats devant divers publics, totalisant quelque 75 000 personnes.

## Ouganda

En septembre, les principales activités du CICR en Ouganda ont été freinées en raison des conditions d'insécurité, particulièrement le long des routes de Bombo et de Hoima, dans la région dite du «triangle de Luwero».

Dans le courant du mois d'octobre, les délégués du CICR ont entrepris des démarches auprès des hautes autorités ougandaises pour expliquer le rôle du CICR et obtenir des garanties d'accès aux victimes dans les régions conflictuelles. Des distributions de secours ont été effectuées à Luwero, Kibisi, Nakasi, ainsi qu'à l'est de Bombo, dans la région de Kampala, en faveur de petits groupes de personnes déplacées. Une soixantaine de personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, ont aussi été transférées de Luwero à Kampala sous les auspices du CICR.

En dépit des impératifs de sécurité qui ont entravé les déplacements sur le terrain, le CICR a fourni, en septembre et octobre, quelque 70 tonnes de vivres et de secours divers (couvertures, savon, etc.) en faveur des populations déplacées.

Dans le domaine médical, des médicaments de base et du matériel de pansement ont été distribués à trois dispensaires dans la région de Bamunika et Zirowwe, couvrant un millier de personnes déplacées. En outre, un dispensaire a été ouvert à Luwero (région privée d'infrastructure médicale), auquel le CICR a fourni des médicaments et où une de ses équipes médicales a donné des consultations une fois par semaine; ce dispensaire couvre environ 4000 personnes déplacées.

Par ailleurs, lors de leurs déplacements liés à l'action de protection et de secours, les délégués du CICR ont collecté des messages familiaux, enregistré des demandes de recherches et organisé quelques réunions de familles concernant des personnes vivant dans le «triangle».

## Zaïre

Au cours du mois de septembre, les délégués du CICR au Zaïre ont visité à deux reprises 2 lieux de détention à Kinshasa, où ils ont vu 165 détenus; durant la même période, ils ont eu accès à 259 personnes dans 4 lieux de détention à Lubumbashi. En octobre, quatre visites ont été effectuées dans 3 lieux de détention de la capitale, où se trouvaient 44 détenus relevant de la compétence du CICR.

Des secours et une assistance médicale ont, par ailleurs, été fournis aux détenus et aux membres de leurs familles dans le besoin.

## **Amérique latine**

### **Missions du délégué général**

Du 21 septembre au 4 octobre, M. André Pasquier, délégué général du CICR pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a effectué une mission en Amérique centrale qui l'a conduit successivement au *Costa Rica*, au *Salvador* et au *Nicaragua*.

A San José, M. Pasquier a fait le point des activités du CICR avec la délégation régionale basée dans cette ville. A San Salvador, le délégué général du CICR a rencontré le Président Napoleon Duarte, le ministre et le vice-ministre de la Défense, ainsi que le chef d'état-major des forces armées. A Managua, enfin, il a eu notamment des entretiens avec le vice-ministre des Affaires étrangères.

### **Salvador**

Au mois de septembre, les délégués du CICR ont visité 222 personnes détenues pour raison de sécurité au cours de 122 visites effectuées dans des lieux de détention dépendant des ministères de la Justice et de la Défense; en octobre, les délégués ont eu accès à un nombre identique de détenus lors de 104 visites réalisées selon les critères habituels du CICR.

Par ailleurs, à la suite de l'enlèvement, le 10 septembre, de la fille du Président de la République du Salvador, M<sup>me</sup> Inès Guadalupe Duarte, et de l'une de ses amies, le CICR a été sollicité par les parties concernées pour assurer l'exécution pratique d'un accord, passé le 22 octobre, entre le gouvernement salvadorien et le Front «Farabundo Marti de Libération Nationale» (FMLN). Cet accord prévoyait, d'une part, la libération simultanée de la fille du président Duarte et de membres du FMLN détenus par le gouvernement et, d'autre part, celle de 23 maires et fonctionnaires municipaux capturés par les guérilleros qui demandaient, en contrepartie, l'évacuation vers l'étranger d'un certain nombre d'entre eux gravement blessés. C'est ainsi que, le 24 octobre, simultanément à la libération

d'Inès Duarte et de son amie, 18 détenus libérés par le gouvernement ont été transférés par le CICR à Tenancingo et 4 autres détenus ont été acheminés dans les ambassades de Panama et du Costa Rica à San Salvador; 101 blessés ont été transférés de 12 lieux différents vers l'aéroport de San Salvador, d'où ils se sont embarqués sur deux avions, l'un à destination de Panama, l'autre de Mexico, accompagnés de personnel médical du CICR. Enfin, les 23 maires et fonctionnaires municipaux ont été remis en liberté, également par l'intermédiaire du CICR. L'opération a mobilisé tout le personnel et les moyens logistiques de la délégation du CICR, renforcés par des ambulances et du personnel de la Croix-Rouge salvadorienne.

L'assistance alimentaire fournie aux populations civiles affectées par les combats a totalisé 590 tonnes en septembre et elle a touché quelque 99 000 bénéficiaires. En octobre, toutefois, cette action a été perturbée en raison de violents affrontements et de restrictions de circulation imposées par les mouvements d'opposition: au total, 319 tonnes de vivres ont été distribuées à environ 49 000 personnes.

Les équipes médicales du CICR et de la Croix-Rouge salvadorienne, basées à San Salvador et à San Miguel, ont continué d'opérer des «sorties» sur le terrain, soignant des patients et distribuant des médicaments et du matériel médical selon les besoins. En septembre, elles ont donné 7753 consultations (dont 908 examens dentaires) et en octobre 2051 consultations (dont 171 examens dentaires).

## Nicaragua

En septembre, les délégués du CICR ont visité les prisons provinciales de Juigalpa, Granada, Esteli, Chinandega et Matagalpa, où ils se sont entretenus sans témoin avec 186 détenus pour raison de sécurité et en ont enregistré 7 nouveaux. Pour leur part, les délégués médecins ont donné des consultations à 115 détenus. Dans le cadre du programme d'assistance en faveur des détenus et de leurs familles, quelque 59 tonnes de secours ont été fournies, représentant une valeur de 146 000 francs suisses.

Entre le 8 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre, les délégués du CICR ont visité le pénitencier de la «Zona Franca», à Managua, où ils ont vu 566 détenus; de plus, 230 de ces derniers ont fait l'objet d'une consultation médicale. L'aide fournie au cours de cette période aux

détenus et aux familles de détenus s'est élevée à 91 tonnes (valeur: 250 000 francs suisses).

Par ailleurs, quelque 800 messages Croix-Rouge ont été collectés et distribués par le bureau de l'Agence de recherches du CICR à Managua, principalement en faveur des détenus et de leurs familles.

Le CICR a poursuivi, en outre, en coopération avec la Croix-Rouge du Nicaragua, son programme d'assistance en faveur des personnes déplacées se trouvant dans les régions situées le long de la côte atlantique. C'est ainsi que 65 tonnes de secours (vivres, couvertures, ustensiles de cuisine), représentant une valeur de 112 000 francs suisses, ont été distribuées en septembre/octobre à quelque 4000 bénéficiaires. De plus, 79 tonnes de secours, d'un montant de 161 000 francs suisses, ont été fournies aux populations déplacées, en coordination avec l'Institut nicaraguayen du bien-être social (INSSBI) et la Société nationale.

## **Asie/Pacifique**

### **Conflit de l'Afghanistan**

Un militaire soviétique, capturé en Afghanistan par des mouvements d'opposition afghans et transféré en Suisse par le CICR, étant arrivé au terme de la période d'internement de deux ans fixée d'entente avec toutes les parties intéressées, est parti pour l'Union soviétique le 23 octobre conformément à la volonté qu'il avait exprimée.

Au 31 octobre 1985, deux militaires soviétiques restaient encore internés en Suisse.

### **Pakistan**

La délégation du CICR à Peshawar a été amenée à mettre sur pied un plan d'urgence pour faire face aux besoins médicaux créés par la vague de blessés afghans, victimes des combats se déroulant à l'intérieur de leur pays. C'est ainsi que le 6 septembre, un hôpital de campagne complètement équipé, mis à disposition par la Croix-Rouge norvégienne, a été installé à Hayatabad, dans la banlieue de Peshawar. Il a commencé à être opérationnel 48 heures plus tard. Deux équipes scandinaves, assistées de 7 infirmières provenant des

Croix-Rouges néo-zélandaise et danoise, y ont travaillé 24 heures sur 24, pratiquant des opérations de petite chirurgie sur des patients transférés de l'hôpital principal du CICR qui avait atteint sa pleine capacité d'absorption. Durant le mois de septembre, 268 blessés ont été admis à l'hôpital de Peshawar, dont 130 ont été transférés à l'hôpital de campagne; en tout, 747 opérations ont été pratiquées. En octobre, 499 interventions chirurgicales ont été effectuées dans les deux centres hospitaliers.

Pour sa part, l'hôpital chirurgical de Quetta a accueilli 98 blessés en septembre/octobre, pratiqué 235 opérations et traité 950 patients ambulatoires.

Les six équipes mobiles de premiers secours, gérées par le Croissant-Rouge pakistanais avec le soutien financier du CICR, ont continué d'évacuer les blessés afghans vers les hôpitaux du CICR à Peshawar et à Quetta. Dotée d'une ambulance équipée du matériel nécessaire aux premiers secours et aux soins de blessures mineures, chacune de ces équipes est postée dans un des principaux points de passage entre le Pakistan et l'Afghanistan, soit à Parachinar, Miram Shah, Wana, Khar, Chaman et Badini. En septembre et en octobre, ces équipes ont prodigué des soins à 397 blessés et en ont évacué 296 sur les hôpitaux du CICR.

Par ailleurs, 23 patients ont été admis en septembre/octobre au centre pour paraplégiques du CICR, à Peshawar, portant ainsi à 513 le nombre de paraplégiques accueillis dans le centre depuis son ouverture, en septembre 1981.

### **Frontière khméro-thaïlandaise**

Malgré le calme relatif qui a régné aux mois de septembre et d'octobre le long de la frontière khméro-thaïlandaise, le personnel médical mis à la disposition du CICR par les Croix-Rouges d'Autriche, du Danemark, de la Finlande, d'Islande, de la République fédérale d'Allemagne et du Royaume-Uni a continué de travailler normalement à l'hôpital de Khao-I-Dang, où le nombre des patients s'est élevé à 313, dont 94 blessés en raison des combats. Les Croix-Rouges d'Australie et du Japon ont fourni, mensuellement, 400 et 100 unités de sang respectivement à la banque du sang du CICR à Khao-I-Dang.

Pour leur part, les équipes médicales de la Croix-Rouge thaïe ont poursuivi leurs activités en faveur des réfugiés khmers et de la population civile thaïlandaise établie dans les régions frontalières



avec le Kampuchéa. Entre le 21 août et le 20 octobre, ces équipes ont donné des soins à 45 745 patients, dont 35 097 Khmers.

L'Agence de recherches du CICR en Thaïlande a procédé à la transmission de 8213 lettres entre les réfugiés et leurs familles établies soit dans un camp le long de la frontière khméro-thaïlandaise, soit à l'étranger; en outre, elle a traité 1912 demandes de recherches, transféré 56 personnes d'un camp à un autre, et organisé 50 réunions de familles. Quant au Service de recherches et de courrier («TMS») de la Croix-Rouge thaïlandaise, s'occupant des «réfugiés de la mer» vietnamiens, il a enregistré 159 demandes de nouvelles et distribué 303 lettres.

Les secours distribués par les délégués du CICR dans les camps de réfugiés et à la prison d'Aranyaprathet ont représenté une valeur de 12 200 francs suisses; ces secours consistaient principalement en fournitures paramédicales (matériel d'hygiène et produits d'entretiens), literie, ustensiles de cuisine et vêtements.

### **Kampuchéa**

Dans le cadre de son programme d'assistance, le CICR a continué de fournir des médicaments et du matériel médical aux trois hôpitaux et à la banque du sang de Phnom Penh, ainsi qu'aux hôpitaux provinciaux de Kandal, Kompong Speu, Kompong Chhnang et Kompong Cham. La valeur totale de cette aide s'est élevée à près de 140 000 francs suisses pour les mois de septembre et octobre.

Des secours ont également été remis à deux orphelinats particulièrement démunis: ceux de Kompong Cham et de Kompong Chhnang.

Par ailleurs, le CICR a acheminé par avion 5 tonnes de secours de Bangkok à Phnom Penh, via Ho-Chi-Minh-Ville, ainsi que quelque 3 tonnes de matériel, par bateau, de Singapour au Kampuchéa.

### **Philippines**

Les délégués du CICR ont achevé, le 18 septembre, la tournée de visites des lieux de détention de la «région X» (nord de Mindanao), qui avait débuté au mois d'août: ils ont eu accès à 107 personnes dans 25 lieux de détention.

Du 1<sup>er</sup> au 23 octobre, 29 détenus ont été vus dans 6 lieux de détention de la « région III » (provinces de Zambales, Tarlac, Pangasinana, Bulacan, Nueva Ecija et Bataan, au nord de Manille). Au cours du même mois, des visites ont également débuté dans la « région XI » (est de Mindanao) et devaient se poursuivre jusqu'à la fin de novembre. A fin octobre, les délégués du CICR avaient visité 199 personnes dans 12 lieux de détention de cette région.

Rappelons que toutes ces visites se sont déroulées selon les critères habituels du CICR.

## **Taiwan**

Six pêcheurs taiwanais, dont le bateau avait fait naufrage, le 31 août en mer de Chine orientale, sont retournés le 14 octobre à Taipei, en provenance de Beijing, via Hong Kong, cela sous les auspices du CICR. Les six naufragés, dont trois ont été grièvement blessés au cours de l'accident, ont été remis par la Croix-Rouge chinoise à un délégué du CICR envoyé de Genève; le chef de la délégation régionale du CICR pour l'Asie de l'Est, basé à Manille, était présent lors de leur arrivée à Taipei.

Il convient de signaler que c'est à la demande de toutes les parties concernées que le CICR a servi d'intermédiaire dans cette opération.

## **Moyen-Orient**

### **Liban**

Aux mois de septembre et d'octobre, l'activité du CICR au Liban a été axée principalement sur l'assistance aux victimes des violents affrontements qui ont opposé des factions rivales à Tripoli (Liban-Nord), faisant de nombreux morts et blessés et contraignant à l'exode des milliers de familles.

Les délégués du CICR ont effectué à intervalles réguliers des tournées d'évaluation dans les hôpitaux et dispensaires de Tripoli où étaient soignés des blessés, distribuant du matériel médical selon les besoins et en fonction des possibilités de déplacement. La violence des combats les a contraints toutefois à demeurer souvent dans leur abri, où ils ont aménagé un poste de premiers secours et d'où ils se sont efforcés de maintenir le contact avec les institutions

hospitalières pour leur faire parvenir du matériel médical d'urgence.

Pendant toute la durée des affrontements, les délégués du CICR ont tenté de négocier l'organisation d'un convoi, aux fins d'évacuer les blessés. Finalement, le 5 octobre, le convoi entrait à Tripoli. Il était composé de six véhicules du CICR, dont deux camions chargés de matériel médical et de médicaments, et de 10 ambulances de la Croix-Rouge libanaise, et transportait une cinquantaine de personnes: une équipe chirurgicale mise à disposition par les Sociétés nationales du Danemark et de Finlande, des délégués et des secouristes. Trente-neuf blessés ont été immédiatement évacués à bord des ambulances. Quant à l'équipe chirurgicale basée à l'hôpital Islami, déclaré zone neutre et placé sous la protection de la Croix-Rouge, elle s'est rapidement mise au travail, en coordination avec le personnel médical en place; elle a pratiqué une vingtaine d'opérations en quelques jours et elle a traité une cinquantaine d'autres patients. Le 9 octobre, la période d'urgence était révolue et les médecins libanais avaient pris la relève de l'équipe chirurgicale du CICR.

Par ailleurs, un hôpital de campagne, mis à la disposition du CICR, en 1982, par la Croix-Rouge de la République fédérale d'Allemagne et gardé en réserve à Zahlé (Bekaa), a été transporté au Liban-Nord et installé dans une localité située à 5 km au sud de Tripoli. Doté d'un équipement de petite chirurgie, l'hôpital — d'une capacité de 80 lits — a accueilli des blessés et des malades évacués de Tripoli. Il a été démantelé le 8 octobre et ramené à Zahlé, les patients encore en traitement à cette date ayant été transférés soit à l'hôpital Islami, soit dans d'autres centres hospitaliers.

Pour sa part, la Croix-Rouge libanaise a maintenu ses postes de premiers secours à Tripoli pendant toute la durée des combats, bien que deux d'entre eux aient été touchés par des obus. Ses secouristes ont accompli leur mission avec un dévouement admirable. On a eu à déplorer, cependant, le décès tragique d'un volontaire de la Société nationale, mortellement blessé par un éclat d'obus au moment où il participait à une évacuation de blessés.

L'assistance médicale (assortiments d'urgence, médicaments et matériel médical) distribuée par le CICR à Tripoli et dans ses environs s'est élevée à 100 820 francs suisses; en outre, 400 unités de sang, don des Croix-Rouges de la République fédérale d'Allemagne et de Suisse, ont été fournies en réponse à une demande de la Croix-Rouge libanaise.

L'action de secours du CICR a touché plusieurs milliers de personnes déplacées tant à l'intérieur de la ville que dans les agglomérations voisines. Des vivres et des couvertures ont également été remis aux hôpitaux et dispensaires qui ne disposaient d'aucun autre moyen d'approvisionnement, la ville étant isolée du reste du pays. En septembre et octobre, le CICR a fourni quelque 14 100 colis familiaux (aliments de base, savon, bougies) et 27 055 couvertures à environ 77 500 bénéficiaires. Cette assistance a représenté une valeur de 650 000 francs suisses.

En plus des activités médicales déployées à Tripoli et dans ses environs, le CICR a continué de visiter régulièrement les hôpitaux de Beyrouth et de leur fournir le matériel médical nécessaire. Les délégués médicaux ont également poursuivi leurs tournées d'évaluation dans les régions de Saida, Tyr et Jezzine. En septembre et octobre, 547 unités standards d'urgence, représentant 192 000 francs suisses, ainsi que du matériel médical et des médicaments pour 155 000 francs suisses ont été remis à une douzaine d'hôpitaux et une vingtaine de dispensaires à travers le Liban.

Par ailleurs, le CICR a distribué des secours (vivres, couvertures) à un certain nombre de familles, soit environ 2500 bénéficiaires, qui avaient fui les combats de la mi-septembre dans le camp palestinien de Bourj Brajneh, au sud de Beyrouth, pour se réfugier au Liban-Sud.

Signalons, enfin, que les bureaux de l'Agence de recherches du CICR au Liban ont procédé, en septembre/octobre, à l'échange de 2473 messages Croix-Rouge concernant, pour la plupart, des civils affectés par les événements de Tripoli et leurs familles; de plus, ils ont traité 15 demandes de recherches et organisé 119 transferts de personnes ou des rapatriements.

### **Conflit entre l'Irak et l'Iran**

Dans le cadre du conflit entre l'Irak et l'Iran, le CICR a continué de visiter régulièrement les prisonniers de guerre iraniens en *Irak*; en revanche, il n'est toujours pas en mesure de reprendre ses visites aux camps de prisonniers de guerre irakiens en *Iran*, celles-ci ayant été suspendues par les autorités iraniennes depuis plus d'un an.

Au cours d'une série complète de visites qui s'est terminée à fin octobre, les délégués du CICR à Bagdad ont visité 9832 prisonniers

de guerre iraniens dans neuf camps et quatre hôpitaux. Depuis le début des hostilités, en septembre 1980, le CICR a ainsi enregistré 10 552 prisonniers de guerre iraniens en Irak.

Par ailleurs, du 30 septembre au 4 octobre, les délégués du CICR ont visité des civils iraniens originaires du Khouzistan, internés dans la région de Missan. Ils ont distribué, à cette occasion, quelque 5000 messages familiaux en provenance d'Iran.

Trois opérations de rapatriement de prisonniers de guerre ont eu lieu en septembre/octobre, deux d'entre elles à partir d'Irak et la troisième à partir d'Iran. C'est ainsi que le 5 septembre, 28 prisonniers de guerre iraniens, sélectionnés par une commission médicale mixte, ont été libérés par l'Irak et rapatriés sous les auspices du CICR. Des délégués du CICR les ont accompagnés de Bagdad à Ankara, où ils les ont remis aux représentants des autorités iraniennes. Un avion iranien a ensuite transporté les prisonniers libérés à Téhéran, toujours accompagnés par des délégués du CICR. Le 2 octobre, l'Iran a, de son côté, rapatrié unilatéralement 104 prisonniers irakiens via Ankara, avec la collaboration du Croissant-Rouge turc. Le 9 octobre, enfin, le CICR a organisé le rapatriement de 55 prisonniers de guerre iraniens. Ceux-ci, accompagnés de délégués du CICR, ont été amenés à bord d'un avion irakien à l'aéroport de la capitale turque, où ils ont été remis aux représentants des autorités iraniennes venus de Téhéran avec un délégué du CICR. Après avoir embarqué les prisonniers libérés, un appareil iranien a décollé d'Ankara pour Téhéran. Cette opération, comme celle du 5 septembre, a été effectuée en étroite collaboration avec le Croissant-Rouge de Turquie.

En septembre et octobre, 104 848 messages familiaux destinés à des prisonniers de guerre iraniens et à leurs familles, ainsi que 171 898 messages destinés à des prisonniers de guerre irakiens et à leurs familles ont été échangés par l'intermédiaire de l'Agence centrale de recherches du CICR, à Genève.

## Europe

### Missions du délégué général

— Du 9 au 13 septembre, M. Peter Küng, délégué général du CICR pour l'Europe et l'Amérique du Nord, a effectué une mission en Tchécoslovaquie afin de prendre contact avec les autorités gouvernementales et les dirigeants de la Société nationale de la Croix-

Rouge. M. Küng a rencontré notamment le vice-ministre des Affaires étrangères et a participé à une Journée Croix-Rouge, organisée à Prague, au cours de laquelle il a fait un exposé sur les activités du CICR. Accompagné du vice-président de la Société nationale, le délégué général du CICR a également visité la Bohême, où il a rencontré de nombreux représentants des sections locales de la Croix-Rouge.

— Les 24 et 25 septembre, M. Küng a séjourné à Londres, où il a eu un long entretien avec la nouvelle présidente de la Croix-Rouge britannique, Lady Limerick, et le nouveau directeur-général, M. J. Burke-Gaffney. En plus, le délégué général du CICR a eu l'occasion de s'entretenir avec M. James Lester, M.P., membre du «Foreign Affairs Committee».